



Lettre d'engagement à compléter par l'ESAT

OPCO Santé

Adresse

Code postal + Ville

Ville + Date

Objet : Lettre d'engagement à la contribution des ESAT

N° Adhérent _____

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) M., Mme¹ _____, agissant en qualité de Directeur, Directrice, Président, Présidente¹ de l'association _____, m'engage à cotiser auprès de l'OPCO Santé au titre de la contribution globale versée par les ESAT à compter de l'année 20__.

Calcul de la contribution volontaire au titre du plan de formation des travailleurs handicapés accueillis en ESAT ²		
RGDFE = Rémunération Garantie Directement Financée par l'ESAT	(A) €
Contribution prise en charge par l'ESAT RGDFE x % (K) - Taux minimum : 1,60%	(B) €
Compensation donnant lieu à compensation par l'Etat RGDFE x % (K x 2) - Reversée à l'ESAT par l'Etat via l'ASP	(C) €
Contribution globale versée à l'OPCO Santé (B + C)	(D) €

Un modèle d'outil de formalisation du plan de développement des compétences des TH en ESAT et disponible sur le site www.opco-sante.fr

Pour rappel, l'ESAT verse à l'OPCO dont il relève une contribution égale à 0,2% d'une partie forfaitaire de la rémunération versée au travailleur handicapé³.

Calcul de la contribution au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)	
Assiette forfaitaire*** x 0,20% €

Nom et fonction du signataire

Cachet de l'association

1 Rayer la mention inutile

2 A partir de 2020 pour les droits au titre de l'activité 2019 : Le compte sera alimenté à hauteur de 800 euros par an (droits plafonnés à 8000 euros) et cela quel que soit leur niveau de formation.

3 Assiette forfaitaire de cette contribution est constituée d'une part, de la fraction de rémunération garantie financée par l'ESAT et, d'autre part, de la moitié de l'aide au poste perçue par l'ESAT au titre de chaque travailleur handicapé.